



Le vaccin antipneumococcique polysaccharidique

Pneumococcal Polysaccharide Vaccine

L'immunisation a sauvé un plus grand nombre de vies au Canada au cours des 50 dernières années que toute autre mesure sanitaire.

Qu'est ce que le vaccin antipneumococcique polysaccharidique?

Approuvé par Santé Canada, le vaccin antipneumococcique polysaccharidique protège contre 23 types de bactéries du groupe des pneumocoques.

Le vaccin antipneumococcique polysaccharidique ne fait pas partie des programmes de vaccination systématique des enfants. Pour des informations sur les vaccinations systématiques antipneumococciques des enfants, consultez [HealthLinkBC File n° 62a Le vaccin conjugué contre le pneumocoque \(VCP-13\)](#).

Qui doit recevoir le vaccin?

Certaines personnes courent un risque élevé de contracter des infections pneumococciques. Le vaccin leur est offert gratuitement. Il s'agit des personnes suivantes :

- les personnes âgées de 65 ans et plus;
- les résidents d'établissements de soins de santé ou d'aide à la vie autonome, peu importe leur âge.

Il est aussi fourni gratuitement aux personnes ayant au moins deux ans et souffrant des troubles suivants :

- qui n'ont pas de rate ou dont la rate est déficiente;
- qui sont atteintes de drépanocytose;
- dont le système immunitaire est affaibli par une maladie ou un traitement médical;
- qui sont atteintes d'une maladie hépatique chronique, y compris la cirrhose, l'hépatite B chronique ou l'hépatite C;
- qui ont une maladie du rein chronique;
- qui souffrent d'une maladie chronique du cœur ou des poumons;
- qui ont eu une greffe des cellules des îlots pancréatiques ou d'un organe entier ou qui ont

reçu un implant cochléaire (oreille interne) ou attendent d'en recevoir un;

- qui ont eu une greffe de cellules souches;
- qui ont le diabète ou la fibrose kystique ou qui souffrent d'une fuite chronique du liquide cérébrospinal;
- qui souffrent d'alcoolisme;
- qui sont sans abri;
- qui sont des consommateurs de drogues illicites, surtout ceux qui fument du crack.

Une seconde dose de vaccin est recommandée aux personnes souffrant de certains problèmes médicaux. Adressez-vous à votre professionnel de santé pour savoir si vous en avez besoin et quand vous devriez vous en faire vacciner.

Il est important de conserver des preuves de toutes les vaccinations reçues.

Quels sont les avantages du vaccin antipneumococcique polysaccharidique?

Ce vaccin constitue la meilleure façon de protéger votre enfant contre une infection à pneumocoque, maladie grave et parfois mortelle.

Lorsque vous êtes vacciné, vous contribuez également à protéger les autres.

Quelles sont les réactions possibles au vaccin?

La vaccination est très sécuritaire. Il vaut mieux se faire vacciner que d'attraper une infection à pneumocoque. Les réactions les plus courantes au vaccin incluent douleur, rougeur et gonflement du bras au point d'injection. On peut aussi avoir de la fièvre. Ces réactions sont légères et ne durent généralement qu'un jour ou deux.

De l'acétaminophène (p. ex., du Tylenol[®]) ou de l'ibuprofène* (p. ex., de l'Advil[®]) peuvent être administrés pour traiter la fièvre ou l'irritation. Il ne faut pas donner d'AAS ou d'Aspirine[®]) aux moins de 18 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

*L'ibuprofène ne devrait pas être donné aux enfants de moins de 6 mois sans d'abord en parler à votre fournisseur de soins de santé.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 84 Le syndrome de Reye](#).

Il est important d'attendre 15 minutes à la clinique après toute vaccination, car il existe le risque très rare — moins d'un cas sur un million — d'une réaction allergique appelée anaphylaxie, qui peut être fatale. Cette réaction peut inclure de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Votre professionnel de soins de santé est prêt à intervenir si une réaction de ce genre se produit. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport en ambulance au service d'urgence le plus proche. Si cela se produit après votre départ de la clinique, appelez le **9-1-1** ou le numéro d'urgence de votre région.

Il est important de signaler à votre fournisseur de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

Qui ne doit pas recevoir le vaccin antipneumococcique polysaccharidique?

Parlez à votre professionnel de santé si vous avez déjà eu une réaction potentiellement mortelle à une dose de vaccin contre le pneumocoque ou à un des composants du vaccin.

Les enfants de moins de deux ans ne devraient pas recevoir le vaccin antipneumococcique polysaccharidique, parce qu'il n'est pas efficace chez les jeunes enfants. Ces enfants reçoivent plutôt le vaccin conjugué contre le pneumocoque, à partir de l'âge de deux mois.

Le rhume ou toute autre maladie légère ne peut justifier un retard de l'immunisation. Cependant, si vous avez des inquiétudes, parlez-en avec votre

fournisseur de soins de santé.

Qu'est-ce que l'infection à pneumocoque?

L'infection à pneumocoque est causée par la bactérie *Streptococcus pneumoniae*. Elle peut occasionner des infections graves et potentiellement mortelles comme la méningite (inflammation de la membrane qui entoure le cerveau), une septicémie (infection du sang) ou une pneumonie (infection des poumons).

Une infection à pneumocoque peut entraîner des complications permanentes telles qu'une lésion cérébrale ou la surdit . La m ningite   pneumocoque peut  tre mortelle chez une personne sur quatre.

L'infection   pneumocoque se transmet d'une personne   l'autre par la toux, les  ternuements ou un contact rapproch . Elle peut  tre aussi transmise par la salive. Cela peut se produire lors d'activit s comme le baiser ou le partage d'aliments, de boissons, de cigarettes, de rouge   lèvres, de bouteilles d'eau, de protecteurs buccaux utilis s dans certains sports ou d'embouchures d'instruments de musique.

Consentement d'une personne mineure dot e de maturit  d'esprit

Nous recommandons que les parents ou les tuteurs et leurs enfants abordent le sujet du consentement en mati re d'immunisation. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les r actions possibles pour chacun des vaccins et le risque li  au fait de ne pas se faire vacciner peuvent l galement consentir au vaccin ou le refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dot e de maturit  d'esprit, consultez [HealthLinkBC File n  119 La Infants Act \(Loi sur la petite enfance\), le consentement d'une personne mineure dot e de maturit  d'esprit et l'immunisation](#).

Pour de plus amples renseignements sur la vaccination, consultez ImmunizeBC   <https://immunizebc.ca/>.



ImmunizeBC



BC Centre for Disease Control
An agency of the Provincial Health Services Authority

Pour les autres sujets trait s dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre service de sant  publique local. Pour obtenir des renseignements sur la sant  et des services de sant  non urgents, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services d'interpr tation sont offerts, sur demande, dans plus de 130 langues.